



01 - Ouverture de la séance

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à la salle du conseil au 1605, rue Principale de Saint-Gilles, ce 10 janvier 2011 à 20h00.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 Michel Flamand

Siège # 2 Bruno Montminy

Siège # 3 Huguette Robitaille

Siège # 4 Carole Dubois

Siège # 5 Alain Roger

Siège # 6 Claude Blais

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Samson.

Mme Lucie-Marie De Blois, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande à l'assistance d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

02 - Mot du maire

2 - MOT DU MAIRE

03 - Mot de la directrice générale

3 - MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

04 - Questions de l'Assemblée

4 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

05 - Adoption de l'ordre du jour

5 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2011-01
01

- 1 - Ouverture de la séance
- 2 - Mot du maire
- 3 - Mot de la directrice générale
- 4 - Questions de l'Assemblée
- 5 - Adoption de l'ordre du jour
- 6 - Procès verbaux
 - 6.1 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 déc. 2010
 - 6.2 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 déc. 2010
- 7 - Comptes à payer
- 8 - **URBANISME**
 - 8.1 - Affiche de la pharmacie
 - 8.2 - Adoption finale du règlement 414-10 pour un Ilot déstructuré
 - 8.3 - Signature du plan de cadastre du projet du Lac François
 - 8.4 - Demande de morcellement de ferme
- 9 - **LOISIRS**
 - 9.1 - Changement du réfrigérateur du restaurant de l'aréna
 - 9.2 - Subvention hockey mineur
 - 9.3 - Activité au profit de la Fondation Philippe Boucher
- 10 - **Voirie**
 - 10.01 - Entente MTQ lors de fermeture de routes
- 11 - Transfert des camions d'ordures
- 12 - Assurance collective
- 13 - Dépenses incompressibles
- 14 - Emprunt temporaire
- 15 - Calendrier des séances du conseil
- 16 - **Varia**
 - 16.1 - Système de son de la salle municipale
- 17 - Questions de l'Assemblée
- 18 - Clôture et levée de la séance

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Alain Roger d'adopter l'ordre du jour tel qu'énuméré avec l'ajout au point 16.1.

2011-01
02

06.01 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 décembre 2010

6.01 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2010

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 6 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil séance tenante, les membres en prennent connaissance sur place;

En conséquence, il est proposé par Huguette Robitaille, appuyé par Bruno Montminy d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 décembre 2010, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2011-01
03**

06.02 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2010

6.02 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2010

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil séance tenante.

En conséquence, il est proposé par Bruno Montminy appuyé par Carole Dubois, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2010, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseilles présents.

**2011-01
04**

07 - Comptes à payer

7 - COMPTES À PAYER

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Carole Dubois,

De payer les comptes du mois de décembre 2010 pour un montant de 315 473.24 \$, soit par chèque 269 421.61\$ et par liens électroniques 46 051.63 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08 - URBANISME

08 - URBANISME

08.01 - Affiche de la pharmacie

8.01 - AFFICHE DE LA PHARMACIE

Reporté à la prochaine réunion

**2011-01
05**

08.02 - Adoption finale du règlement 414-10 pour un Ilot déstructuré

8.02 - ADOPTION FINALE DU RÈGLEMENT 414-10 POUR UN ÎLOT DÉSTRUCTURÉ

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gilles est une municipalité régie par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;
ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le plan d'urbanisme portant le numéro 403-10 fut adopté le 3e jour du mois de mai 2010;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le règlement de zonage portant le numéro 363-08 fut adopté le 8^e jour du mois de février 2008; ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance du conseil tenue le 4 octobre 2010 aux fins de modifier les règlements no 403-10 PLAN D'URBANISME et 363-08 RÈGLEMENT DE ZONAGE de façon à modifier les limites de l'îlot déstructuré 33035-07-B; ATTENDU QU'UNE assemblée de consultation publique a été tenue le 6 décembre 2010 sur le projet de règlement numéro 414-10 portant sur les sujets mentionnés en titre; EN CONSÉQUENCE sur proposition de Michel Flamand, appuyé par Carole Dubois, le règlement suivant, portant le numéro 414-10 est adopté à l'unanimité à la séance ordinaire du conseil du 10 janvier 2011.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-01
06

08.03 - Signature du plan de cadastre du projet du Lac François

8.03 - SIGNATURE DU PLAN DE CADASTRE DU LAC FRANÇOIS

CONSIDÉRANT le plan projet pour le développement domiciliaire du Lac François accepté à la réunion du conseil du 6 décembre 2010;

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Michel Flamand,

D'autoriser le maire, Robert Samson et la directrice générale / Secrétaire-trésorière Lucie-Marie de Blois, à signer le plan de cadastre portant le no de minute 2445.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-01
07

08.04 - Demande de morcellement de ferme

8.04 - DEMANDE DE MORCELLEMENT DE FERME (Yvan Rhéaume et Bruno Bety)

ATTENDU QU' une demande a été produite pour une aliénation du lot 3 838 903;

ATTENDU QUE le l'acquéreur est un agriculteur actif viable;

ATTENDU QUE l'acquéreur possède des lots contigus à l'emplacement visé ayant comme superficie totale 25.6 hectares;

ATTENDU QUE la présente demande n'affectera pas l'homogénéité du milieu, puisque les usages concernés sont seulement agricole;

ATTENDU QUE la présente demande est conforme à la réglementation municipale;

IL est proposé Alain Roger, appuyé par Michel Flamand, d'appuyer la présente demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

09 - LOISIRS

9 - LOISIRS

**2011-01
08**

09.01 - Changement du réfrigérateur du restaurant de l'aréna

9.01 - CHANGEMENT DU RÉFRIGÉRATEUR DU RESTAURANT DE L'ARÉNA

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Alain Roger, de procéder au changement du réfrigérateur de l'aréna qui est défectueux, au coût de 1 995 \$ + taxes du plus bas soumissionnaire, soit Réfrigération Picard Équipement.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2011-01
09**

09.02 - Subvention hockey mineur

9.02 - SUBVENTION HOCKEY MINEUR

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Bruno Montminy, de verser la subvention annuelle de 4200 \$ pour les 49 joueurs de hockey mineur de Saint-Gilles.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2011-01
10**

09.03 - Activité au profit de la Fondation Philippe Boucher

9.03 - ACTIVITÉ AU PROFIT DE LA FONDATION PHILIPPE BOUCHER

CONSIDÉRANT que la fondation Philippe Boucher tiendra une activité de financement le 23 février 2011;

CONSIDÉRANT que les profits de cette activité bénéfice seront utilisés pour venir en aide aux jeunes handicapés, aux jeunes dans le besoin et aux organismes qui soutiennent les jeunes de Lotbinière;

Il est proposé par Alain Roger, appuyé par Huguette Robitaille, d'acheter un billet et de déléguer monsieur Bruno Montminy, conseiller responsable du dossier de la famille, pour représenter la Municipalité à cette activité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

10 - Voirie

10 - VOIRIE :

**2011-01
11**

10.01 - Entente MTQ lors de fermeture de routes

10.01 - ENTENTE MTQ LORS DE FERMETURES DE ROUTES

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Michel Flamand,

QUE la municipalité signe une entente avec le ministère des Transports en ce qui concerne les procédures et les montants alloués lorsqu'elle doit procéder à une fermeture de route pendant la saison hivernale.

Le maire, monsieur Robert Samson et la directrice générale / secrétaire-trésorière Lucie-Marie de Blois, seront autorisés à signer cette entente au nom de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-01
12

11 - Transfert des camions d'ordures

11 - TRANSFERT DES CAMIONS D'ORDURES

CONSIDÉRANT la constitution de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Beaurivage pour le service de cueillette des ordures et de la récupération;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue et signée à l'effet que la municipalité de Saint-Gilles transfère gratuitement tous les actifs de l'entente pour la gestion des ordures à la nouvelle Régie intermunicipale ci-précédemment nommée, dont un camion Inter 40S 2000 no série 1HTSHADT3YH218252 et un camion Inter 70S 2007 no série 1FVACYDJ17HY51284.

Il est proposé par Claude Blais, appuyé par Huguette Robitaille, que soit nommé comme représentant autorisé de la Municipalité le maire, monsieur Robert Samson, et qu'il soit autorisé à faire le transfert au nom de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-01
13

12 - Assurance collective

12 - ASSURANCE COLLECTIVE

CONSIDÉRANT que la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Beaurivage a demandé des soumissions pour l'assurance collective des employés municipaux des municipalités qui font partie de la régie;

CONSIDÉRANT que le fournisseur retenu est la compagnie Great West, soit la même compagnie qui assure déjà les employés de la municipalité de Saint-Gilles;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Gilles pourrait bénéficier en se regroupant avec les autres municipalité, d'un rabais de 7 % qui est dû à un plus grand nombre d'assurés et une baisse de la moyenne d'âge du groupe;

CONSIDÉRANT que chaque municipalité sera autonome et pourra choisir les options désirées;

Il est proposé par Alain Roger, appuyé par Michel Flamand, d'adhérer au nouveau plan d'assurances de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Beaurivage, si les municipalités de Saint-Patrice et Saint-Sylvestre adhèrent elles aussi.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2011-01
14**

13 - Dépenses incompressibles

13 - DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Attendu qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires suivants, tel qu'adopté par le Conseil pour l'année 2010 :

- 1 - Rémunération des élus;
- 2 - Rémunération des employés;
- 3 - Part de l'employeur;
- 4 - Retenues à la source;
- 5 - Frais de financement;
- 6 - Frais de déplacement;
- 7 - Frais de location;
- 8 - Contrats :

déneige

ment, ordures, entretien ménager, entretien paysager, SPA;

- 9 - Frais de postes;
- 10 - Quote-part de la MRC;
- 11 - Remboursements de taxes;
- 12 - Assurances;
- 13 - Paiements du HLM;
- 14 - Électricité-téléphone-chauffage-essence;

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Huguette Robirtaille, et résolu, d'autoriser la directrice générale / secrétaire-trésorière à payer ces dépenses et à effectuer les écritures comptables pour les objets ci-haut mentionnés selon les dispositions du Code municipal du Québec.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2011-01
15**

14 - Emprunt temporaire

14 - EMPRUNT TEMPORAIRE

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Alain Roger de faire un emprunt temporaire au CFE de Lévis pour couvrir les règlements d'emprunts dont l'argent ne sera déposé que le 21 mars dans notre compte courant, soit un emprunt d'environ 3 mois:

387-09 Segments de rue	160 000 \$
393-09 Rue des PME	205 000 \$
402-10 Jeux d'eau et aréna	554 424 \$
408-10 Camion porteur d'eau	<u>150 000 \$</u>

pour un total de : 1 069 424 \$.

D'autoriser le maire, Robert Samson, et la directrice générale, Lucie-Marie de Blois, à signer tous les documents nécessaires pour donner entier effet à cette résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2011-01
16**

15 - Calendrier des séances du conseil

15 - CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Huguette Robitaille, appuyé par Claude Blais, et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2011, qui se tiendront le lundi, sauf quand précisé autrement, et qui débiteront à 20h00 :

1. Lundi le 10 janvier
2. Lundi le 7 février
3. Lundi le 7 mars
4. Lundi le 4 avril
5. Lundi le 2 mai
6. Lundi le 6 juin
7. Lundi le 4 juillet
8. Lundi le 15 août (après les vacances)
9. Mardi le 6 septembre (après la fête du travail)
10. Lundi le 3 octobre
11. Lundi le 7 novembre
12. Lundi le 5 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale/secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

16 - Varia

16 - VARIA

16.01 - Système de son de la salle municipale

16.1 SYSTÈME DE SON DE LA SALLE MUNICIPALE

Il est proposé par Claude Blais, appuyé par Robert Samson, de mandater le responsable de la salle municipale pour faire réparer ou changer, le cas échéant, le système de son, le câblage et les micros du centre communautaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

17 - Questions de l'Assemblée

17 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE :

Aucune question

2011-01
17

2011-01
18

18 - Clôture et levée de la séance

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE :

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Huguette Robitaille, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21h15.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Robert Samson, maire
trés.

Lucie-Marie De Blois, dir. gén. & sec.